

Décision

Générale

colonial

Décision n° 59/PERS chargeant un attaché de préfecture, commandant du cercle d'Obock, des affaires de la compétence de l'Etat dans le ressort du cercle.

n° 59/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1974

Date de publication
31 janvier 1974

Date du numéro
25 février 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Roser Moreigne attaché de préfecture, commandant de cercle d'Obock, est chargé des affaires de la compétence de l'Etat